

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria 1854.

---

**BILL.**

Acte pour amender un acte intitulé :  
“ *Acte pour abroger deux certains actes  
y mentionnés relatifs à l’agriculture et  
pour remédier aux abus préjudiciables à  
l’agriculture.*”

---

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 27 sep-  
tembre 1854.

Seconde lecture, vendredi, 29 septembre 1854.

---

**M. POULIOT.**

---

QUEBEC :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.